

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 19201

présenté par

Mme Rousseau, Mme Arrighi, Mme Batho, M. Bayou, Mme Belluco, Mme Chatelain, M. Julien-Laferrière et M. Lucas

ARTICLE 7

Supprimer les alinéas 7 à 11.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement a vocation à supprimer l'accélération de la durée de cotisation.